

Individualisation en formation

Plus de liberté pour apprendre

Par **Séverine Cerf** et **Michael Jöhr**

Que l'on soit maître ou maîtresse d'apprentissage, formateur/trice ou enseignant-e, on forme des personnes. Les autorités fédérales et cantonales établissent des dispositifs légaux et institutionnels, tandis que les institutions de formation mettent en place des espaces et des cursus. Cet article examine la place de la personne en formation dans ces procédures et plus précisément la manière dont elle est prise en compte ainsi que sa marge de manœuvre.

La formation est d'abord un processus interne à chaque personne qui intervient en dehors d'un cadre formel, tout au long de sa vie. L'autoformation d'une personne exprime le fait de se former soi-même, dans le sens de « se donner une forme ». Dans une approche expérientielle, la formation est constante et omniprésente : c'est un « processus quotidien, humain, vital, qui permet à chaque personne de produire une forme personnelle à partir de l'ensemble de ses interactions avec l'environnement », comme le décrit le psychosociologue Pascal Galvani, professeur à l'Université de Québec.

Accompagner l'autoformation permet d'explorer collectivement les expériences pour soutenir le processus de formation de chaque personne. La démarche commence par faire réfléchir les personnes sur leur expérience personnelle et leur permettre de prendre conscience de leur vécu, de leurs savoirs et de leurs compétences. L'identification de ces ressources marque le point de départ d'une formation.

Plus de clarté

En se référant aux ressources décrites ci-dessus, l'enseignement individualisé clarifie les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir. Il s'agit de déterminer le potentiel et le besoin d'apprentissage, puis de planifier le

parcours de formation et de définir des étapes individuelles.

Du matériel pédagogique varié, des conférences et des séminaires d'approfondissement incitent à une réflexion approfondie. Laquelle est complétée par un apprentissage collaboratif, par exemple sous la forme de groupes et d'offres d'apprentissage par et pour les autres étudiant-e-s. Le partage en groupe des différentes interprétations de l'expérience d'apprentissage permet la distanciation. Le parcours est soutenu par un coaching ou mentorat. Les étudiant-e-s identifient et discutent en groupe de l'acquisition des compétences et de ses

Le parcours est soutenu par un coaching ou mentorat.

modalités. Au terme du processus, une preuve individuelle des compétences acquises est fournie, attestant le développement de ces dernières.

Adapté à la situation

Grâce à l'individualisation, les institutions de formation élargissent l'espace de liberté des apprenant-e-s concernant la forme, le parcours d'apprentissage et les aides. La personnalisation permet de relier les objectifs d'apprentissage et les contenus à chaque situation et de les évaluer. Les cadres



↑ Illustration d'**Anna Chiara**, Atelier de technique d'impression, Centre scolaire des industries artistiques CSIA, Lugano

institutionnels rendent la formation possible et les dispositifs favorisent l'autoformation.

▪ Séverine Cerf, maîtresse d'enseignement Formation, HEFP ▪ Michael Jöhr, responsable de filière d'études Formation, HEFP

Cet article a été écrit à la suite de la Journée nationale de formation de la HEFP en février 2023. Il reprend les principales déclarations des présentations du Prof. Dr Markus Roos de la HEP de Zoug et du Prof. Dr Pascal Galvani de l'Université de Québec.

- ▶ www.zg.ch/behoerden/direktion-fur-bildung-und-kultur/phzg/ausbildung/bachelorstudiengaenge/primarstufe-pi (en allemand)
- ▶ www.pascalgalvani.com